

# Fiche d'informations 6: REDI

## Budgets de référence

Les budgets de référence **sont des paniers de biens et de services** qui illustrent le revenu minimum dont les familles de notre pays ont besoin pour participer pleinement à la société.

Pour déterminer les budgets de référence, on calcule le prix de revient des paniers de biens et de services qui répondent à deux besoins universels, « **la santé** » et « **l'autonomie** ». Ces besoins ont été concrétisés en dix besoins intermédiaires : alimentation saine, logement adéquat, soins de santé et soins personnels accessibles, vêtements appropriés, repos, détente, enfance en sécurité, sécurité, relations sociales significatives et mobilité



## Outil-REDI

Le centre d'expertise pour le budget et le bien-être financier (CEBUD) a développé REDI, un outil en ligne qui permet aux assistants sociaux du CPAS de travailler avec les budgets de référence, **adaptés aux différentes conditions de vie**. Comme le REDI compare le revenu d'un ménage et les dépenses minimales nécessaires à une vie digne, il établit les besoins du ménage. L'outil peut être utilisé avantageusement de différentes manières.

REDI peut utilement servir de norme de référence **pour évaluer les conditions de vie en fonction de la dignité humaine**. REDI fournit aux travailleurs sociaux un cadre scientifique leur permettant d'établir un diagnostic des besoins sur la base de critères communs et adaptés à la situation de chaque client. Cela permet d'éviter des différences inacceptables entre les CPAS et au sein de ceux-ci.

Les **résultats détaillés du REDI** donnent aux membres du Comité Spécial du Service Social une vue d'ensemble structurée des coûts minimaux nécessaires pour qu'une famille puisse vivre dans la dignité. Cette vue d'ensemble indique clairement les efforts que le client et le CPAS peuvent faire pour être en mesure de payer ces coûts. Il peut s'agir d'une augmentation des revenus, d'une réduction des dépenses ou d'un soutien supplémentaire.

REDI assure une plus grande uniformité dans la réalisation **d'une enquête approfondie** sur les revenus dans le cadre du droit à l'aide sociale. Elle sert de guide lors de l'élaboration d'un dossier sur la situation financière d'un client.

REDI peut avantageusement être utilisé comme **outil éducatif**. Il aide la personne qui cherche de l'aide à mieux comprendre les dépenses nécessaires de sa famille. C'est une condition importante pour pouvoir gérer correctement le budget familial.



Plus d'informations sur [notre site web](#).